

1.

Débitrice: **YARA DIFFUSION SARL**, Av. du Théâtre 1,
1005 **LAUSANNE**

2.

Déclaration de faillite: 02.09.2004

3.

Suspension de faillite: 20.12.2004

4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.01.2005

5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6.

Remarques: but "exploitation d'un magasin de prêts à
porter de luxe; vente d'habits, fourrures, sous-vêtements,
chaussures, maroquineries, bijoux et accessoires; com-
merce, création et distribution de prêts-à-porter"

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00091891)